

Motion de M. Pascal Holenweg: «Des forces de police et non l'armée pour protéger les organisations internationales».

(refusée par le Conseil municipal lors de la séance du 17 mai 1999)

MOTION

Considérant:

- les risques inhérents à l'utilisation de l'armée pour des tâches policières;
- les expériences désastreuses faites, en particulier à Genève, d'une telle utilisation;
- l'exigence pour Genève de manifester non sa défiance mais sa solidarité avec les luttes des peuples pour leur droit à l'autodétermination;
- l'obligation du respect des engagements diplomatiques et internationaux de la Suisse et de Genève à l'égard des organisations internationales et des missions diplomatiques, fussent-elles celles d'Etats non démocratiques et de gouvernements violant les droits fondamentaux des personnes et des peuples,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif:

- d'intervenir auprès des autorités cantonales et fédérales en vue du remplacement immédiat par des forces de police des forces militaires actuellement affectées à la protection des organisations internationales et des missions diplomatiques à Genève, et de la garantie que l'armée ne sera plus utilisée à des tâches de police;
- d'exprimer le soutien de la Ville de Genève au droit fondamental des peuples à l'autodétermination, en particulier (mais non exclusivement) des peuples du Kurdistan, du Tibet et de Kosove.